Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Augemntation des charges

Par looorae2

Bonjour, je souhaiterais avoir des renseignements, ma mère habite actuellement un appartement qu'elle loue depuis environs 4 ans. La propriétaire lui a mis une lettre dans la boite a lettre pour augmenter les charges de 10e. J'ai pu constater que l'electricité du couloir est branché sur le conteur de ma mere ainsi que la cave. il n'y a pas de conteur pour les communs. Es-ce légal ? Pour le conteur d'eau c'est pareil elle a un conteur a linterieur qui fait tourner une aiguille mais les chiffres ne defilent pas. Paer contre il y a aussi un conteur dans la cave du voisin et c'est ce conteur qui tourne quand j'ouvre l'eau chez ma mere et le tuyaux d'arrosage de la cave. Je pense que les installations ne sont pas aux normes. Elle ne lui a jamais fourni de facture de fin d'année pour la régularisation des charges. Quel recours ma mère pourrait entreprendre? merci

---
Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous posez plusieurs questions, mais il faut préciser le contexte.
- location vide ou meublée?
- bail soumis à la loi 89-462 ?
- provisions de charges ou forfait ?
- qui est titulaire de l'abonnement d'électricité ?
- et pour l'eau ?
- le voisin est-il locataire du même bailleur ?
- est-ce une copropriété ?